

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-M-429-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-M-429
SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 décembre 2025, le conseil a adopté le *Règlement numéro 2026-M-429 sur la tarification des services municipaux*;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'y apporter une modification à l'Annexe E concernant les tarifs applicables pour les différents services relevant du Service de la planification du territoire et du développement durable;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil tenue le 16 juin 2026, un membre du conseil a déposé un projet de règlement et a donné un avis de motion de l'adoption du présent règlement;

EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

QUE le *Règlement numéro 2026-M-429-1* soit et est adopté et qu'il soit statué et ordonné ce qui suit :

1. L'Annexe E de l'article 12 du *Règlement numéro 2026-M-429* est remplacé par l'Annexe E jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.
2. L'Annexe H de l'article 15 du *Règlement numéro 2026-M-429* est remplacé par l'Annexe H jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.
3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Frédéric Broué
Président de la séance

Stéphanie Allard
Greffière

Avis de motion :	2026-06-16
Dépôt projet de règlement :	2026-06-16
Adoption du règlement :	2026-06-30
Publication du règlement :	
Entrée en vigueur :	

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, présentation du règlement adopté faite par la greffière au maire aux fins d'approbation.

J'approuve ce règlement, ce _____

Frédéric Broué
Maire

ANNEXE E – SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE		
Catégorie		Tarification
ÉVALUATION – VALEUR D'UN IMMEUBLE		
Frais d'évaluation pour déterminer la valeur d'un immeuble (ex. : valeur marchande, valeur pour contribution aux fins de parc, etc.)		Coût réel
Dépôt pour les frais d'évaluation déterminant la valeur d'un immeuble (ex. : valeur marchande, valeur pour contribution aux fins de parc, etc.)		50 % du montant estimé
TRANSACTIONS – TERRAINS MUNICIPAUX		
Frais de gestion pour les transactions concernant les terrains municipaux	Valeur marchande	Tarification
	Entre 1 000 \$ et 10 000 \$	580 \$
	Plus de 10 000 \$	580 \$ + 2 % de la valeur excédentaire à 10 000 \$
ANALYSE – INFRASTRUCTURES		
Analyse des infrastructures (aqueduc et égout) en place pour la connexion aux réseaux		60 \$
ENTENTE DE TRAVAUX MUNICIPAUX		
Préparation et rédaction d'une entente de travaux municipaux		15 000 \$
ENTENTE POUR LA CONTRIBUTION AUX FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX ET D'ESPACES NATURELS		
Préparation et rédaction d'une entente pour la contribution aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels, pour un projet de lotissement de 6 lots et plus		3 000 \$
Garantie financière aux fins d'assurer le respect des délais indiqués à l'entente pour la contribution aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels et ayant trait à la préparation et la signature des actes notariés découlant de ladite entente		5 000 \$

ANNEXE H – SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE			
INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI)			
SERVICES POUR LES BACS ROULANTS			
Fourniture de bac roulant, collecte, transport et disposition/traitement des déchets ultimes		Tarification	
Bac roulant supplémentaire de 360 litres pour déchets ultimes		310 \$ / an	
Fourniture bac roulant (matières organiques)		Tarification	
Bac roulant supplémentaire de 240 litres pour matières organiques		90 \$	
SERVICE EN CONTENEURS PARTAGÉS EXIGÉ PAR LA VILLE POUR LES IMMEUBLES MIXTES			
3 services : déchets ultimes, matières recyclables et matières organiques			
Fourniture de conteneurs, collecte, transport et disposition/traitement selon la catégorie d'ICI		Tarification	
Commerce de restauration (c12) Note 1		1 230 \$ / an / ICI Note 2	
Clinique médicale et dentaire (c2) Note 1		1 230 \$ / an / ICI Note 2	
Tout autre ICI Note 1		310 \$ / an / ICI Note 2	
DÉPLACEMENT POUR REPRISE DE BAC ET CONTENEUR (FRAIS PRÉVUS POUR CHAQUE DÉPLACEMENT – NON-PAIEMENT DE LA FACTURE)			
Bac roulant		42 \$	
Conteneur		105 \$	
Note 1 : Le volume des conteneurs est déterminé selon l'évaluation des besoins effectuée par la Ville.			
Note 2 : Cette tarification inclut, sans frais supplémentaires, le service de location de conteneurs, de collecte, de transport et de disposition/traitement pour : - 36 semaines de collecte de déchets ultimes - 36 semaines de collecte de matières organiques - 52 semaines de collecte de matières recyclables (collecte, transport et traitement assumé par Éco Entreprises Québec (ÉEQ))			
SERVICE EN CONTENEURS À CHARGEMENT AVANT			
3 services : déchets ultimes, matières recyclables et matières organiques			
Location conteneur, collecte, transport et disposition/traitement Note 4	Tarification 36 semaines Note 1, Note 2	Tarification 52 semaines Note 1, Note 3	Tarif d'occupation du domaine public Note 5
Conteneur pour déchets ultimes 2 verges cubes	3 750 \$ / an	4740 \$ / an	315 \$ / an
Conteneur pour déchets ultimes 4 verges cubes	6 065 \$ / an	8 050 \$ / an	380 \$ / an
Conteneur pour déchets ultimes 6 verges cubes	8 490 \$ / an	11 355 \$ / an	440 \$ / an
Conteneur pour déchets ultimes 8 verges cubes	10 805 \$ / an	14 775 \$ / an	505 \$ / an
Note 1 : Le volume des conteneurs et le nombre de collecte sont déterminés selon l'évaluation des besoins effectuée par la Ville.			
Note 2 : Cette tarification inclut, sans frais supplémentaires, le service de location de conteneurs, de collecte, de transport et de disposition/traitement pour : - 36 semaines de collecte de déchets ultimes - 36 semaines de collecte de matières organiques			
Note 3 : Cette tarification inclut, sans frais supplémentaires, le service de location de conteneurs, de collecte, de transport et de disposition/traitement pour : - 52 semaines de collecte de déchets ultimes - 36 semaines de collecte de matières organiques			

ANNEXE H – SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	
Note 4 : Inclut conteneur matières recyclables (52 semaines de collecte, transport et traitement assumé par ÉEQ). Le volume du conteneur est déterminé selon l'évaluation des besoins effectuée par la Ville. Note 5 : Lorsque les conteneurs sont situés sur le domaine public, le tarif d'occupation du domaine public s'ajoute au tarif du conteneur selon le volume du conteneur à déchets et le nombre de collecte des déchets (36 ou 52 semaines).	
2 services : matières organiques et matières recyclables	
Location conteneur, collecte, transport et traitement	Tarification Note 1, Note 2
Tarif fixe	3 750 \$/ an
1 service : matières organiques	
Service de collecte, transport et traitement des matières organiques Note 3	Tarification 36 semaines
Service pour conteneur de 2 verges cubes	695 \$/ an
Service pour conteneur de 3 verges cubes	1 040 \$/ an
Service pour conteneur de 4 verges cubes	1 380 \$/ an
Service pour conteneur de 6 verges cubes	1 840 \$/ an
Note 1 : Le volume du conteneur est déterminé selon l'évaluation des besoins effectuée par la Ville Note 2 : Cette tarification inclut le service de location de conteneurs, de collecte, de transport et traitement pour : - 36 semaines de collecte de matières organiques - 52 semaines de collecte de matières recyclables (collecte, transport et traitement assumé par ÉEQ) Le volume des conteneurs est déterminé selon l'évaluation des besoins effectuée par la Ville. Note 3 : Le conteneur doit être fourni par le ICI et être conforme à la réglementation municipale.	
RÉSIDENTIEL	
Contenant pour matières organiques et déchets ultimes	Tarification
Bac roulant supplémentaire de 240 litres pour matières organiques	90 \$ / bac
Remplacement d'un bac roulant brisé de 240 litres pour matières organiques	90\$ / bac
Bac roulant supplémentaire de 360 litres pour déchets ultimes suivant l'analyse des besoins	260 \$ / an
Remplacement d'un bac roulant brisé de 360 litres pour déchets ultimes	95 \$ / bac